

Question présentée par la députée :

Mme Christina Meissner

Date de dépôt : 15 février 2013

Question écrite urgente

L'Allondon : biotope d'importance nationale en Suisse, décor de centre commercial en France

Le projet d'agglomération a pour objectif, d'une part, de rééquilibrer la répartition des emplois et des logements entre la Genève et la France voisine et, d'autre part, de préparer la région à accueillir encore davantage d'habitants et d'emplois.

Ainsi, le premier projet concret pour les habitants dont accouche le Grand Genève, c'est un mégacentre commercial et de loisirs aux portes de Genève installé sur les rives du Lion, un des affluents majeurs de l'Allondon.

Mais, contrairement à tous les centres commerciaux (et ils sont nombreux) qui déjà mitent le Pays de Gex, celui-ci sera « vert » : panneaux solaires, toitures végétalisées, plans d'eau, navettes en transport publics, etc. Bref, une réalisation « exemplaire » répondant à tous les critères « durables ». Sauf qu'il s'installe pile sur un périmètre très sensible pour les maigres ressources en eau du Pays de Gex, que l'eau utilisée viendra tarir celle de l'Allondon (rivière on ne peut plus emblématique) et qu'un parking de 2 000 places est prévu pour accueillir les Genevois assoiffés de shopping.

Depuis des années, le canton de Genève fait tout pour sauver l'Allondon, classée zone alluviale d'importance nationale. En 2007, en réponse à une consultation nationale sur la création de parcs d'importance nationale, le Conseil d'Etat déclarait même sa volonté de constituer « *de grands espaces naturels, culturels et ruraux dans le cadre du projet d'agglomération, mais à un niveau transfrontalier* ». Le site pressenti était... la région de l'Allondon avec l'objectif d'y créer « *un parc naturel régional ou un parc naturel périurbain* ». Ce Grand projet du Grand Genève n'a toujours pas vu le jour, sans doute parce que la vision d'une agglomération « verte » est moins porteuse de profits que celle consistant à multiplier les centres commerciaux.

Le comble, est que le futur centre commercial dont il est question, se nommera Rives de l'Allondon !

Renaturer les rivières côté Genève et les faire crever côté France par des prélèvements trop importants et des charges polluantes dépassant leur capacité d'autoépuration ; augmenter le nombre de centres commerciaux côté France et faire crever le commerce de proximité côté Genève ; de part et d'autre de la frontière, la notion fondamentale de rééquilibrage n'est pas partagée, si l'on excepte le seul domaine sur lequel Français et Genevois s'entendent à merveille, celui du bétonnage...

Cette provocation est un joli test pour le nouvel instrument de gouvernance transfrontalière qu'est le GLCT (groupement local de coopération transfrontalière qui réunit toutes les instances « dirigeantes » de la région).

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Le GLCT a-t-il une compétence quelconque par rapport à ce genre de projet ? Et, si oui, comment compte-t-il s'y prendre ?*
- 2) Le Conseil d'Etat a-t-il définitivement abandonné le projet de parc naturel de l'Allondon ? Et, sinon, comment compte-t-il s'y prendre pour que le projet de centre commercial ne préterite par le biotope ?*
- 3) Le Conseil d'Etat entend-il promouvoir les principes du développement durable dans le cadre du GLCT ? Et si les principes du développement durable sont pris en compte dans les projets que le GLCT entend promouvoir, dans les faits, comment entend-il les mettre en pratique ?*
- 4) Comment le Conseil d'Etat entend-il agir pour soutenir le commerce de détail genevois face au développement de grands centres commerciaux en France voisine ?*
- 5) Comment le Conseil d'Etat veut-il faire le lien, au niveau de l'agglomération, entre son concept de Mobilité 2030 qui a pour objectif de diminuer le trafic motorisé et les projets en France voisine qui favorisent le trafic motorisé ?*